

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le quatorze décembre, à vingt heures. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRÉSENTS

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, M. PERRET, M. DUBERT, Mme DUFAU, Mme DUPRE, M. LAPEBIE, M. HERVELIN, Mme BAULON, Mme DESTOUESSE, M. LAURENT, Mme CORRIHONS, M. LECERF, M. SALLABERRY, Mme PICAT, Mme MOUNIER, M. COUTIER, M. GARANS M. DUBUS, Mme SAINT-AUBIN, M. SAUBIETTE, Mme BISBAU, Mme PERIMONY-BENASSY, Mme MONTAUCET, M. ROBLES, M. CLAVERIE

ABSENTS EXCUSÉS REPRÉSENTÉS

M. GONZALES	procuration à	M. DUBERT
Mme BIRLES	procuration à	Mme DUFAU
Mme CAMBRONERO	procuration à	M. LAURENT
Mme FAURE	procuration à	M. ROBLES
Mme DELAVENNE	procuration à	M. CLAVERIE

ABSENTS EXCUSÉS:

M. AJA

ABSENTS

M. POULAERT

SECRÉTAIRE DE SEANCE : M. PERRET

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de pouvoirs: 5

Nombre de votants : 31

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2017

A l'unanimité, les élus du Conseil municipal acceptent d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour.

2017-12-162-DR/RH – Budget 2017 – Décision modificative n°1 – Budget Annexe de la Mission d'Action Culturelle

Sur le rapport présenté par Monsieur Hervelin , Maire adjoint

Vote: 31
Pour: 31

Le Conseil municipal,

ADOpte la décision modificative telle que figurant ci après :

Dépense de fonctionnement :

611-311 (chapitre 011) : contrats de prestations de services : + 8 000 €

Recette de fonctionnement :

7062-311 (chapitre 70) : redevances et droits des services à caractère culturel : + 8 000 €

HABILITE Monsieur Le Maire à régulariser toutes les écritures découlant de l'adoption de cette décision modificative.

2017-12-163-DGS – Modification des statuts de la Communauté de Communes du Seignanx

Sur le rapport présenté par Madame Nogaro, Maire adjointe

Vote: 31
Pour: 27
Abstention : 4 (Mmes Destouesse et Périmony-Benassy et MM. Perret et Garans)

Le Conseil municipal,

EMET un avis **FAVORABLE** à la modification des statuts de la Communauté de Communes du Seignanx,

CHARGE Monsieur le Maire de transmettre cet avis au Président de la Communauté de Communes du Seignanx.

**2017-12-164-DGS – Création d'un Pôle d'Equilibre Territorial et Rural –
Pays Adour Landes océanes – Approbation des statuts**

Sur le rapport présenté par Monsieur Perret , Maire adjoint

Vote: 31

Pour: 29

Abstention : 2 (Mme Delavenne et M. Claverie)

Le Conseil municipal,

APPROUVE la création du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural-Pays Adour Landes Océanes et les statuts correspondants

DESIGNE Monsieur le Maire pour siéger à la Conférence des Maires

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à prendre tout acte et à signer tout document se rapportant à l'exécution de la présente délibération

M. le Maire lève la séance à 20h40

Tarnos, le 15 décembre 2017

Le Maire,

Jean-Marc LESPADÉ

